

XV.

Nous avons dit que M. Didier de la Tour, le juge d'instruction, était resté à l'hôtel de Noiville après le départ de Robert et de Jeanne, arrêtés et emmenés tous les deux séparément sous la terrible accusation que l'on sait.

L'arrestation de la jeune comtesse avait jeté le bouleversement dans la maison, parmi les serviteurs du comte, et plongé André de Beaumont et sa mère dans une sorte de désespoir stupide.

Connaissant, comme elles le connaissaient, l'amour de Jeanne pour Robert, toutes deux, au fond, soupçonnaient le docteur d'avoir accompli le crime, bien que ni l'une ni l'autre, surtout André, ne voulussent s'avouer à elles-mêmes ces horribles soupçons qui haïssaient leur esprit à la façon d'un hideux cauchemar.

Quant à l'arrestation de Robert Dauray, elle avait passé inaperçue et personne ne s'en doutait encore rue de l'Université, ce dernier ayant suivi sans résister les agents, après le premier mouvement de surprise et de protestation que nous avons rapporté.

C'est que Robert ne voulait pas que sa mère, qui était là, pût se douter de ce qui se passait.

Peu d'instant après le départ des deux accusés, mesdames de Beaumont étaient remontées dans leur chambre.

Madame veuve Dauray, sur l'ordre du juge d'instruction, avait été transportée aussi dans une voiture, afin qu'on la reconduisît à son domicile.

— Ne vous inquiétez pas, lui avait dit le procureur de la République, qui ne pouvait se défendre d'une vive sympathie et d'une grande pitié pour la noble femme ; ne vous inquiétez pas, si vous ne voyez pas monsieur votre fils cette nuit. Il sera retenu et occupé... par suite de l'événement tragique qui vient de se passer ici.

— Laissons-lui encore quelques heures de repos et de bonheur ! pensait-il. Elle ne saura que trop tôt l'abominable vérité.

Lui-même s'était retiré, laissant M. Didier de la Tour veiller aux dernières mesures à prendre.

Le juge d'instruction apportait à cette affaire non seulement tout le zèle d'un magistrat consciencieux, décidé à remplir des devoirs pénibles, sans compter avec sa peine, mais aussi la passion d'un ami désireux de venger la mort de son ami.

Bien que le jour fût venu, il ne songeait donc pas encore à quitter l'hôtel, surveillant lui-même la pose des scellés, parcourant les pièces et le jardin, visitant les moindres recoins, s'imprégnant, pour ainsi dire, de l'état des lieux, interrogeant Alexandre, le valet de chambre, lui donnant ses ordres au sujet des formalités qui restaient à remplir et lui confiant le soin de faire préparer les obsèques de la victime.

Enfin, sûr de n'avoir négligé aucun détail et sentant la fatigue qui détendait ses nerfs si longtemps surexcités, il se décida à quitter le théâtre du crime et à rentrer chez lui, où il prendrait quelques instants de repos.

Il était alors neuf heures du matin. Au moment où il sortait de l'hôtel, il se trouva face à face avec M. et Mme Ferté, qui descendaient de voiture.

Le notaire avait une figure de circonstance, cette figure banalement rayonnante d'un tuteur qui vient voir comment s'est passée la première nuit de noces d'une jeune mariée, avec des arrière-pensées de gaudriole.

Quant à Mme Ferté, elle avait son air soumis et un peu triste habituel, avec une teinte légère d'inquiétude. C'est que la femme, en ces questions, est moins facile à tromper et de moins facile composition que l'homme. Elle voit plus clair dans les cœurs ; elle comprend mieux ce que le mariage peut avoir de cruel, de répugnant même, pour la jeune fille qui n'aime pas. Et là où l'homme ne voit que le triomphe et la satisfaction de ses désirs, la femme sait tout ce qu'il peut y avoir d'angoisses, de blessures et de malheur éternel pour une autre femme !

— Cher monsieur de la Tour ! s'écria M^e Ferté, en tendant la main au juge d'instruction. Comment, déjà là ! Voilà qui est d'un ami véritable ! Vous venez présenter vos hommages aux nouveaux mariés, mais c'est bientôt. Et je parie que vous ne les avez pas vus, pas plus que nous les verrons nous mêmes, avant l'heure du déjeuner, auquel nous sommes naturellement conviés !

Monsieur de la Tour serra la main qu'on lui tendait, en disant d'une voix grave :

— Je suis bien aise de vous voir, monsieur Ferté. J'avais besoin de vous parler, et j'allais vous faire prévenir. Veuillez vous donner la peine de me suivre, ainsi que madame.

Le notaire et sa femme, un peu surpris de la gravité de cet accueil et de la solennité triste de l'accent avec lequel leur avait parlé le magistrat, le suivirent jusqu'au grand salon du rez-de-chaussée, qu'ils avaient quitté, la veille au soir, plein de lumières et tout retentissant du bruit joyeux d'une réunion nombreuse.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda le notaire lorsqu'ils furent arrivés, et à quel sujet vouliez-vous me faire prévenir.

— Il s'est passé des choses graves, monsieur, depuis le moment où vous êtes parti de cet hôtel.

— Des choses graves ! Mon Dieu, vous m'effrayez.

M^e Ferté avait pâli, mais gardait le silence, ayant été dressée par son mari à cette soumission un peu amicale qui est le rêve des hommes médiocres, quand il s'agit de leur épouse légitime.

— Des choses très graves, oui, plus que graves même, terribles !

— Terribles !

— Le comte de Noiville est mort ! fit M. de la Tour, d'une voix sourde.

— Mort ! répétèrent la femme et le mari, avec une épouvante facile à comprendre.

— Mort, assassiné, cette nuit ! poursuivit le magistrat.

M^e Ferté devint livide, tandis que sa femme se laissa tomber toute tremblante dans un fauteuil. Un instant, M. Didier de la Tour crut qu'ils allaient s'évanouir tous les deux. Peu à peu, cependant, le notaire parut reprendre une partie de ses facultés.

— Assassiné, cette nuit ! dit-il encore. Ah ! mon Dieu. Et Jeanne, où est-elle ?

— Oui oui, courons ! s'écria M^e Ferté, en faisant un effort pour se lever. La malheureuse doit avoir besoin de nos consolations.

— Ne vous dérangez pas, madame, répliqua gravement le magistrat. Madame la comtesse n'est pas ici !

— Ah ! mon Dieu ! s'écria M^e Ferté. Elle est peut-être allée chez nous, pendant que nous venions ici.

— Non, monsieur, fit encore le magistrat d'un ton si singulier que le tuteur en eut une commotion et lui demanda, tout à